

REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES

Extrait des inscriptions

Ce document récapitule l'état des inscriptions au Registre national des entreprises concernant l'entreprise
AVENIR PATRIMOINE & CONSEIL à la date du **30 avril 2024**

Une mise à jour quotidienne peut être obtenue sur le site DATA INPI à l'adresse <https://data.inpi.fr>

Identité de l'entreprise**(Entreprise radiée le 21/11/2023)**

Dénomination : **AVENIR PATRIMOINE & CONSEIL**

SIREN (siège) : 900 618 406

Date d'immatriculation : 21/06/2021

Date de fin de la personne morale : 20/06/2120

Date de clôture : 3112

Nature de l'entreprise : Commerciale

Forme juridique : SAS, société par actions simplifiée

Capital social : 1000 EUR

Adresse du siège : 370 CHE DES AYETS 38330 SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES FRANCE

Données issues de la reprise des données

Bénéficiaires effectifs

Nom prénom : **NICARD ISABELLE , ANNE , MARIE**

Nom d'usage : AUBRUN

Date de naissance (mm/aaaa) : 10/1959

Nationalité : Française

Pays de résidence : France

Capital total : 50 % :

- Pleine propriété : 50 %
- Nue propriété : 0 %

Total des droits de vote : 50%

- Pleine propriété : 50 %
- Nue propriété : 0 %
- Usufruit : 0 %
- Total vote indirect :
- Total des droits de votes par le biais d'une personne morale : 0 %

Société de gestion

Nom prénom : **VIAL KATIA**

Nom d'usage : SIMON

Date de naissance (mm/aaaa) : 03/1971

Nationalité : Française

Pays de résidence : France

Capital total : 50 % :

- Pleine propriété : 50 %
- Nue propriété : 0 %

Total des droits de vote : 50%

- Pleine propriété : 50 %
- Nue propriété : 0 %
- Usufruit : 0 %
- Total vote indirect :
- Total des droits de votes par le biais d'une personne morale : 0 %

Société de gestion

Établissements

Cet établissement a été fermé le 16/10/2023

Type d'établissement : Siège fermé

Date début d'activité : 10/06/2021

Siret : 90061840600012
Nom commercial : AVenir Patrimoine & Conseil
Enseigne : AVenir Patrimoine & Conseil
Adresse : 370 CHE 370 Chemin des Ayets
38330 , Saint-Nazaire-les-Eymes - FRANCE

Données issues de la reprise des données

Observations

Observation n°F21/017211 du 21/06/2021

En application de l'article R 123-96 du Code de Commerce, l'activité déclarée est soumise à la condition suspensive de la délivrance de l'autorisation par l'autorité compétente. La pièce justificative doit être fournie au Greffe dans les quinze jours de sa délivrance. Faute pour l'assujetti de respecter ce délai, le Greffier peut faire application de l'article R 123-100 du Code de Commerce.
